



Élections municipales

Pages 8 à 10

Chiens en laisse

Page 14

Échantillonnage des puits

Page 19

Collecte des monstres

Page 21



FORFAIT
3 SERVICES

91,39\$
/mois



- ◆ Consommation **INTERNET ILLIMITÉE** entre minuit et 8h00 am.
- ◆ Lors de votre abonnement à la CCAP, profitez du **COMBO SPÉCIAL CCAP** (plus de 280 chaînes) au **MÊME PRIX QUE LE FRANCO** pour les 3 premiers mois.



418.849.7125
www.ccapcable.com



*L'offre est sujette à changements et peut être modifiée sans préavis. Le forfait comprend : une ligne téléphonique (par câble ou par Internet), la télévision numérique avec un combo Franco, Internet plan Lite et un terminal G8 en location. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

\$ SOMMAIRE

Bureau municipal

Adresse : 24, rue Pied-des-Pentes
Lac-Delage (Québec)
Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacdelageqc.ca
Site Internet : www.lacdelage.qc.ca

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

Municipalité

Travaux publics	418 264-0592
(urgence soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Stoneham	418 848-3134
Sûreté du Québec,	418 841-3911
poste de Lac-Beauport	
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389
Recherche et sauvetage aériens	1 800 267-7270
Recherche et sauvetage maritimes	1 800 464-4393

Conseil municipal.....	P. 4
Mot de la mairesse.....	P. 5
Infos en rafale.....	P. 6
Gestion municipale.....	P. 8
MRC de La Jacques-Cartier.....	P. 15
Sécurité publique.....	
Comité culturel.....	P. 17
Environnement.....	P. 19
Annonces & services.....	P. 22
La photo du mois.....	P. 23

Le Delageois
PROCHAINE PARUTION
Octobre 2017

BRANCHEZ-VOUS!

Inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens à www.lacdelage.qc.ca.

Veuillez noter que le genre masculin est parfois utilisé pour alléger le contenu du journal.



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg



Dominique Payette
Mairesse

Administration, ressources humaines,
communications et culture
418 848-2417
mairie@lacadelage.qc.ca



Josée Desmeules
Directrice générale et
secrétaire-trésorière
Administration et communications
418 848-2417
dga@lacadelage.qc.ca



Guy Rochette
Conseiller au siège n° 1

Travaux publics
418 654-9652
guyroc55@gmail.com



Alexandre Morin
Conseiller au siège n° 2

Environnement et maire suppléant
418 848-0807
alexandremorin@ccapcable.com



Marc Boiteau
Conseiller au siège n° 3

Urbanisme
418 848-3456
boiteau@ccapcable.com



Brian Ross
Conseiller au siège n° 4

Sécurité publique, communications et
culture
418 907-9731
bross@ccapcable.com



Bruce Wallace
Conseiller au siège n° 5

Environnement
418 848-1541
bruce.wallace@ccapcable.com



Mélanie-Anne Bousquet
Conseiller au siège n° 6

Sports et loisirs
418 848-1717
melaniebousquet@yahoo.ca

La prochaine séance du conseil aura lieu
lundi 2 octobre 2017



Lac-delage va se doter d'une politique familiale !

Au printemps dernier, le conseil municipal a pris la décision de mettre sur pied un comité responsable d'élaborer la première politique familiale de la Ville de la Lac-Delage.

Ce comité, composé de citoyennes et citoyens, d'intervenantes et d'une représentante du conseil municipal, va se pencher sur la réalité, les besoins, les enjeux et les priorités des familles du territoire. Un fonds fourni par le Ministère de la Famille a également permis d'engager une chargée de projet pour accompagner le comité.

Au cours de cette démarche, les citoyens et les citoyennes de Lac-Delage seront interpellés pour s'exprimer sur leur réalité et partager leurs idées. Gardez les yeux ouverts à la fin de l'automne pour le lancement de la consultation publique!

La volonté du comité est d'élaborer une politique réaliste et utile aux familles, qui répond aux besoins particuliers de Lac-Delage. La participation de la population sera essentielle pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi nous vous tiendrons au courant des différents développements de la politique tout au long de la démarche.

Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez contacter :
Myriam Thériault, Chargée de projet, info@myriamtheriault.com ou 418 952-3130

Ou

Mélanie-Anne Bousquet, Conseillère municipale et Responsable des questions familiales,
melaniebousquet74@gmail.com.



INFO

EN RAFALE!



Divers travaux de pavage et d'amélioration de la chaussée auront lieu dans la ville d'ici la fin septembre dans le cadre du

Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal. Voici brièvement les secteurs où des interventions seront effectués :

- Avenue du Rocher : profilage des fossées et réparation de fissures ;
- Avenue du Lac : Réparation de trois secteurs entre le 17 et le 45 avenue des Monts ;
- Avenue des Monts : Resurfaçage entre le 72 et le 80 avenue des Monts et réparation de fissures ;
- Réparation de fissures sur Des Sources, Des Sentiers, avenue Du Ruisseau, et avenue Des Flancs ;
- Avenue Du Parc : nivellage effectué en régie.

Nous savons que ces travaux occasionneront quelques inconvénients aux résidents des secteurs concernés mais nous ferons tout notre possible pour que le tout se déroule sans trop d'inconvénients. Ces travaux seront d'une durée maximum de deux jours. Merci de votre collaboration.



Les travaux pour corriger les problèmes d'infiltration d'eau pluviale sur la rue Du Verger seront effectués en début du mois d'octobre et la durée prévue est approximativement de trois semaines. Les travaux prévus dans le secteur Pied-des-Pentes seront finalement réalisés en même temps que les travaux d'infrastructures majeurs l'an prochain. Comme d'autres travaux étaient prévus dans le secteur l'an prochain, il était plus logique de les inclure dans le projet d'ensemble.



Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



*Lac-Delage,
c'est aussi chez nous!*



N'oubliez pas le marché public musical d'automne qui se tiendra sous le chapiteau du Manoir le dimanche 17 septembre 2017 de 10h00 à 14h00 sous le chapiteau au Manoir du Lac-Delage.



Bonne nouvelle ! Enfin, le dynamitage des terrains du développement de la rue des Crans est terminé. Donc, il n'y aura pas de deuxième phase tel qu'annoncée dans le Delageois précédemment. Nous tenons à remercier la grande collaboration des résidents du secteur.



Un évènement de course en sentier aura lieu le 14 octobre au Lac-Delage. Le Trail du Grand-Duc offrira des distances de 1,5,10,25 et 47 km en sentiers. Le site de départ et arrivée sera sur le terrain de E47. Il y aura gratuité aux quinze (15) premières inscriptions pour les résidents/famille du Lac-Delage qui désirent s'inscrire à cet évènement. Pour les autres inscriptions, un rabais de 20 % sera appliqué pour les résidents. Vous pouvez vous inscrire directement sur le site au <http://trailgrandduc.com>. Utiliser l'équipe « Lac-Delage » pour faire votre inscription.



Comme nous serons en période électorale et que le conseil sortant ne pourra plus siéger à partir du vendredi 6 octobre à 16h30, nous tenons à informer la population que la séance du conseil municipal prévue pour le mardi 10 octobre sera devancée au lundi 2 octobre 2017 à 19h30 au Bureau municipal. Le nouveau conseil siègera donc leur première séance le lundi 13 novembre 2017 tel que prévu au calendrier.





Élections municipales du 5 novembre 2017

www.presentezvous.gouv.qc.ca

Comme dans l'ensemble des municipalités du Québec, une élection se tiendra chez nous le 5 novembre 2017.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Si vous voulez vous présenter comme candidat aux élections municipales de 2017 et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection de la municipalité entre le 25 septembre et le 6 octobre, au plus tard à 16 h 30. La période électorale débute officiellement le 22 septembre mais comme les bureaux municipaux du Lac-Delage sont fermés le vendredi 22 septembre, les candidatures pourront être reçues à partir du lundi 25 septembre. Exceptionnellement, les bureaux seront ouverts le 6 octobre de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Calendrier électoral 2017 - Dates importantes

- Avis public d'élection – 6 septembre 2017 ;
- Période de dépôt des déclarations de candidature - Du 25 septembre au 6 octobre ;
- Proclamation des candidates élues et candidats élus sans opposition - 6 octobre ;
- Révision de la liste électorale, le cas échéant - Période potentielle : 14 au 26 octobre ;
- Jour du vote par anticipation obligatoire - 29 octobre, de 12h à 20h ;
- Jour du scrutin - 5 novembre, de 10h à 20h ;
- Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes - 9 novembre ;
- Proclamation des personnes élues - 10 novembre.

Présidente d'élection : Mme Josée Desmeules
Adjointe à la présidente d'élection : Mme Mélissa Turmel
Bureau de la présidente d'élection :
Hôtel de Ville
24, rue Pied-des-Pentes
Lac-Delage, Qc.
G3C 5A4

Tél : 418 848-2417 Courriel : dga@lacedelage.qc.ca

Avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 11 septembre 2017, le Conseil municipal de la Ville de Lac-Delage a adopté la résolution numéro 2017-116 modifiant le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Lac-Delage pour l'année civile 2017, adopté le par la résolution numéro 2016-147 de manière à ce que la séance ordinaire prévue le mardi 10 octobre 2017 soit plutôt tenue le lundi 2 octobre 2017, à 19 h 30, et ce, en raison de la tenue de l'élection générale du 5 novembre 2017.

Il peut être pris connaissance de ladite résolution au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

Donné ce douzième jour du mois de septembre 2017.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Avis public d'élection

Municipalité Lac-Delage	Scrutin du 2017 11 05 année mois jour
----------------------------	---------------------------------------------

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Lac-Delage
Municipalité

par Josée Desmeules, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : 1 poste de maire, conseiller siège no.1, conseiller siège no.2, conseiller siège no.3, conseiller siège no.4, conseiller siège no.5, conseiller siège no.6
2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 25 au 2017 10 06
année mois jour année mois jour

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mardi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le : 2017 11 05 de 10 h à 20 h
année mois jour
- et un vote par anticipation sera tenu le : 2017 10 29 de 12 h à 20 h
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Mélissa Turmel
5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Mélissa Turmel (pour 5 octobre 2017)

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>24, rue Pied-des-Pentes</u> Lac-Delage <u>418 848-2417</u> Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : <u>24, rue Pied-des-Pentes</u> Lac-Delage <u>418 848-2417</u> Ind. rég. Numéro de téléphone
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Signature
Donné à _____, le 2017 09 06
Municipalité année mois jour
[Signature]
Président d'élection

PLATINUM

Hélène Brochu

Conseillère en croisières et en voyage

1190 A, De Courchevel, local 103
Lévis (Qc) G6W 0M5

Bureau : 418 903-9904
Sans frais : 1 855 903-9904
Fax : 418 903-9902

Courriel : helenebrochu@centredecroisieres.com
Web : centredecroisieres.com/HeleneBrochu

Expedia
centredecroisières

Permis du Québec : 703070

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Wifi



Le Marché Public des Cantons s'invite au LAC-DELAGE

Venez nombreux, c'est votre marché!



MARCHÉ PUBLIC MUSICAL AU LAC-DELAGE

Avec la participation au piano
de Isabelle Coulombe
& Arturo Nieto-Dorantes



LES DIMANCHES 18 JUIN ET 17 SEPTEMBRE

DE 10H À 14H

SOUS LE CHAPITEAU DU MANOIR DU LAC-DELAGE



ACTIVITÉS DU 18 JUIN

11H Ouverture officielle du
Jardin communautaire
de la ville de Lac-Delage

13H Yoga en famille
offert par
ESPACE OM SHANTI

La Coopérative de solidarité du Marché Public des Cantons souhaite remercier la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, ses membres et ses partenaires qui par leur soutien, contribuent à la continuité du Marché.



HORAIRE RÉGULIER DU MARCHÉ

15 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

TOUS LES JEUDIS DE 15H À 19H

SUR LE SITE DU PRESBYTÈRE DE STONEHAM

info@marchepublicdescantons.com

marchepublicdescantons.com

(418) 570.6707



Chiens en laisse - rappel sur la réglementation

L'actualité des derniers mois en lien avec les chiens a beaucoup fait réagir la population quant aux lois ou les projets de loi de différentes villes sur les animaux domestiques et, plus spécifiquement, sur les chiens.

Afin de parvenir à une saine cohabitation entre animaux, propriétaires et gardiens d'animaux et les citoyens, plusieurs règlements ont été adoptés au fil des années et sont en vigueur sur le territoire de la Ville de Lac-Delage.

À cet égard, la municipalité tient à rappeler aux citoyens que selon l'article 23 du règlement G-2017-02, il est strictement interdit de laisser un animal en liberté, hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. L'animal doit être tenu en laisse et être accompagné d'une personne qui en a le contrôle lorsqu'il quitte ces limites.

L'objectif de la réglementation est une saine cohabitation entre tous les citoyens.



Tourisme Jacques-Cartier Maintenant sur Instagram



Plus techno que jamais, Tourisme Jacques-Cartier est maintenant sur Instagram! Retrouvez des magnifiques photos de notre territoire via notre page [@tourismejc](https://www.instagram.com/tourismejc) et identifiez-nous avec les mot-clés #tourismejc ou #tourismejacquescartier. Vos photos pourront ainsi être partagées via notre page!

Tourisme Jacques-Cartier mise beaucoup sur le web. En plus d'une présence accrue sur Facebook et d'autres plateformes web, son site Internet, le www.jacques-cartier.com, est d'ailleurs plus complet que jamais.

L'objectif derrière cette présence sur Instagram est de rejoindre la clientèle jeune adulte, de grands utilisateurs de ce réseaux social. Sans compter qu'Instagram permet un rayonnement très large, ce qui contribuera sans aucun doute à mettre en lumière la région de La Jacques-Cartier en tant que destination plein air au Québec.



Circuit touristique et culturel régional À la découverte de la Jacques-Cartier

Des bornes sonores et des panneaux d'interprétation ont fait leur apparition dans le paysage de la région de La Jacques-Cartier. Installées aux quatre coins de la MRC, ces grandes structures d'acier mettent non seulement en lumière la richesse du patrimoine et de l'histoire de la région, mais elles vous conduisent à la découverte de paysages naturels et architecturaux majestueux. Vous en apprendrez d'ailleurs davantage sur la naissance de votre ville, Lac-Delage étant la plus municipalité de la MRC de La Jacques-Cartier.

Parcourir le circuit vous mènera aux quatre coins de votre région en passant par Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury et Sainte-Brigitte-de-Laval. Tous les détails au www.jacques-cartier.com.



ESPACE OM SHANTI

YOGA au Manoir du Lac-Delage

Session de 12 semaines 165\$ Débutant le 18 septembre

Mardi 18:00 Hatha yoga intermédiaire Valérie

19:30 Hatha yoga débutant Valérie

Jeudi 19:00 Yoga Doux Nadine

INSCRIPTION: au 418-802-7259 ou espaceomshanti.com

NAMASTE

Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: **Eric Blais**

418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



Le Delageois, volume 29 numéro 7



Un moment de pur bonheur

Le vendredi 18 août, s'il avait fait beau et chaud, c'était décidé depuis des semaines, on allait manger une bouchée à la terrasse du Manoir, puis on se déplaçait vers la pergola en bordure du lac pour assister au deuxième concert de jazz de la saison. Mais voilà, à l'image de l'été 2017, c'était frais et pluvieux. Pas un temps de terrasse et encore moins de concert en plein air!

Puis, il nous est venu à l'idée que si tout le monde faisait comme nous, et restait confortablement à la maison, il n'y aurait peut-être pas de deuxième saison. Alors, plus par devoir que par plaisir, on s'est rendu au Manoir vers 20h.

Première surprise, le concert ne se tient pas dehors comme prévu, mais bien au chaud sous le chapiteau blanc du Manoir.

Au fond de la salle, trois musiciens ajustent leurs instruments. Trois musiciens qui bourlinguent dans le milieu du jazz depuis des décennies, un peu partout au Québec. Des musiciens expérimentés qui font chanter leurs instruments pour notre plus grand plaisir. La sonorité pure du saxo, la virtuosité du contrebassiste et l'enthousiasme du batteur nous ont transportés.

Un pur moment de bonheur!

Le jazz a fait son entrée par la grande porte au Lac-Delage, j'espère qu'il est là pour y rester.

Merci au CBC Jazz Trio, à monsieur Genest et à toute son équipe.

À l'an prochain, j'espère.

Joanne Barabé

Du nouveau au Lac-Delage! Pour des Delageois en santé !

Mise en forme en plein-air au Lac-Delage adapté pour tous !

8 semaines

Jeudi 9h30 A.M. à 10h30 A.M.
(au gazebo à côté de la patinoire)

Du 14 septembre au 2 novembre

Coût 120 \$



Pour s'inscrire ou information contactez Jordan Comtois (entraîneur) à evolution.p.phys@gmail.com ou au 581-991-0542

Campagne d'échantillonnage d'eau des puits privés



Pour une sixième année, l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) procédera, à l'automne 2017, à une campagne d'échantillonnage et d'analyse de l'eau des puits des résidences non raccordées au réseau d'aqueduc sur son territoire.

Sous l'égide du plan d'action de la Communauté métropolitaine de Québec et en collaboration avec les municipalités du territoire, cette initiative, offerte **GRATUITEMENT** encore cette année, vise à offrir aux citoyens un service d'analyse et de suivi de l'eau de leur puits, afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé qui pourraient être causés par une eau potable de mauvaise qualité. Elle permet également d'obtenir des données sur l'état actuel de la qualité des eaux souterraines de la région et de dresser un portrait général de la situation.

Si vous êtes intéressés par ce service offert, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'OBV de la Capitale au 418-780-7242 ou via eau@obvcapitale.org, à partir du **2 octobre 2017**. L'échantillonnage aura lieu du 10 octobre au 23 novembre 2017. Cette offre comprend le prélèvement sur place d'un échantillon d'eau par le personnel de l'OBV de la Capitale et l'analyse par un laboratoire accrédité. Vous recevrez ensuite vos résultats par courriel avec les recommandations nécessaires.

L'OBV de la Capitale rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme. D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) recommande l'analyse de l'eau de puits privés au moins deux fois par année. De plus, la municipalité ne peut être tenue responsable de problématiques qui pourraient survenir suite à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité provenant d'une installation privée.

Organisme des bassins versants de la Capitale

870 avenue De Salaberry, bureau 303

Québec (Québec)

G1R 2T9

(418) 780-7242

info@obvcapitale.org



Campagne d'information sur l'agrile du frêne

Shannon, le 28 juillet 2017 - Collègue, La Communauté métropolitaine de Québec se prépare depuis plusieurs mois à une infestation de l'agrile du frêne et coordonne actuellement une campagne d'information en collaboration avec les MRC et les villes de Québec et de Lévis. C'est à ce titre que nous vous transmettons de l'information pouvant être utile en cas de questionnements de la part de vos citoyens.

Comme vous le savez, l'agrile du frêne est en forte progression et a été découvert sur le territoire métropolitain de Québec. Cet insecte envahissant, originaire d'Asie, peut ravager les frênes en milieux forestiers, urbains et périurbains. Ce coléoptère ne peut pas voler très loin et se propage principalement lorsque le bois dans lequel se cache la larve de l'insecte est déplacé d'une région infestée vers une région non infestée. Au cours des prochaines semaines, vous serez possiblement sollicité par vos citoyennes et citoyens quant aux bons comportements à adopter en cas d'infestation ou pour éviter la propagation de l'agrile du frêne. Il est important de rappeler qu'il n'est pas nécessaire ni recommandé d'abattre dès maintenant les frênes infectés. Par ailleurs, certaines règles s'appliquent afin de bien disposer des résidus de frêne et de veiller à ce que cet insecte ne se disperse pas sur notre territoire. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à visiter notre site Internet qui recense les sites Internet pertinents sur l'agrile du frêne dont celui de la CMQ.

Les municipalités et les citoyens qui croient avoir un arbre atteint par l'agrile du frêne peuvent contacter le bureau régional de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au 418 648-7373. Je vous invite à nous tenir informé de toute présence potentielle de l'agrile du frêne sur votre territoire ou de tout développement à cet égard. Veuillez également noter qu'au courant du printemps dernier, l'ACIA a installé des pièges à agrile du frêne à Shannon, Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lac-Beauport. Ces municipalités en ont été informées par le conseiller en foresterie, monsieur François Naud, le 13 juin dernier. Enfin, la CMQ nous a fourni une image à diffuser sur votre site Internet et sur les réseaux sociaux afin de faciliter la communication avec la population. Merci de nous en aviser lorsque vous aurez publié les affiches sur vos différentes plateformes de diffusion. Soyez assuré que nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation et des actions qui seront entreprises dans ce dossier. Nous vous remercions grandement de votre collaboration.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim,
Sandra Boucher

Collecte des monstres ménagers

Il y aura une cueillette des monstres ménagers **le lundi 9 octobre 2017**. Les monstres ménagers incluent non limitativement :

Cuisinières, laveuses à linge et à vaisselle, sècheuses, fours et autres accessoires de même nature, tapis, matelas, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements, réservoirs de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), bicyclette, baignoire et douche.

Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne sont pas des monstres ménagers. Donc, ils ne seront pas ramassés.

L'occupant devra déposer ses monstres ménagers le plus près possible de la rue, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vous avez droit à un volume maximal de trois mètres cubes et un monstre ménager ne doit pas peser plus de 125 kg.

Notez bien qu'à l'exception des deux cueillettes annuelles, annoncées par la municipalité et planifiées à des dates précises, des frais sont exigibles pour toute cueillette additionnelle.

Mélissa Turmel
Technicienne comptable et adjointe à la direction



A NNONCES & SERVICES

Offre de gardiennage

Bouchard, Charles-Antoine 418 848-0709
 Matte, Amélie 418 912-8040
 et 418 316-2528
 Mercier, Florence 418 912-8321
 Morin, Florence 418 848-0807
 Paradis, Frédérique 418 848-1846
 Ricaud, Gaëlle 581 984-3475



Publicité dans votre journal local

Si vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois ? Il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse ville@lacdelaqe.qc.ca ou à appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

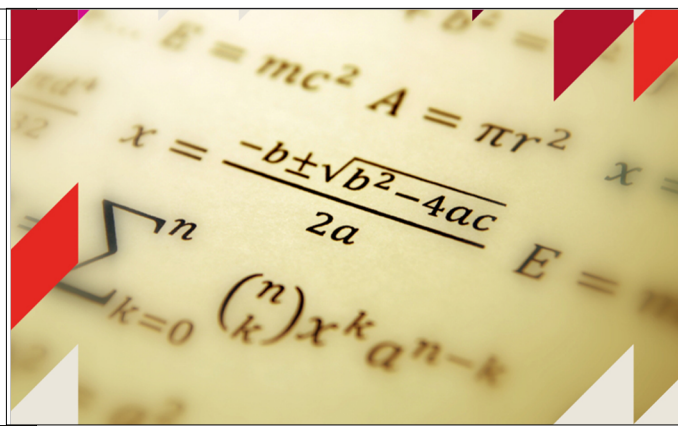
Formats	Tarifs de publication unique*	Tarifs annuel*
1 page (7 x 8.5 po)	57,75 \$	275,00 \$
½ page	42,00 \$	190,00 \$
¼ de page (4,3 x 3,5 po)	31,50 \$	142,00 \$
Carte professionnelle	21,00 \$	75,00 \$
Bandeau en bas de page (1 x 8 po.)	21,00 \$	75,00 \$

*Les prix sont sujets à changement

TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

Lucie
Bernier

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com



LA PHOTO DU MOIS



Depuis plus de trente ans, Claudel Huot capture avec goût la vie qui l'entoure en photographiant le milieu urbain de la Ville de Québec. Désormais résidant de Lac-Delage, ce photographe professionnel chevronné nous partage sa fibre artistique en présentant ses photographies dans le Journal Le Delageois et sur la nouvelle plateforme du site Internet de la Ville.

Si vous désirez vous procurer des photographies de la municipalité, contactez la Ville de Lac-Delage au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous vous transmettrons ses coordonnées.





LE MANOIR DU
LAC DELAGE

★ depuis 1964 ★



Tous les dimanches

C'EST LE RETOUR DU
PLUS GROS DES PETITS DÉJEUNERS
AU MANOIR DU LAC DELAGE!

INFORMEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ PUBLIC MUSICAL
les 18 juin et 17 septembre prochains!

SUR RÉSERVATION : 418 848-2551

www.lacdelage.com

